

Date 30/10/1992



**Spécial**

INTERINSTITUTIONS  
TOUS LES LIEUX D'AFFECTATION

**EXAMEN DE DEPISTAGE**

*NOTE RECTIFICATIVE*

Un nouveau programme de dépistage est d'application depuis septembre 1992.

Aux six organismes de dépistage déjà conventionnés sur la place de Bruxelles, nous avons pu en ajouter quatre nouveaux. Voir en renvoi<sup>1)</sup> la liste .

Le programme de dépistage a été lancé il y a 12 ans, l'intention initiale des Chefs d'Administration ayant été de faire bénéficier les ayants droit, c'est-à-dire les conjoint(e)s et les enfants des fonctionnaires et agents d'un examen médical préventif comparable à celui de la visite annuelle, réservée exclusivement aux fonctionnaires et agents.

Rapidement il s'était avéré qu'en droit les fonctionnaires et agents devaient pouvoir bénéficier eux-mêmes de cet examen de dépistage au même titre que leurs ayants droit.

Afin d'éviter un double emploi les examens de dépistage périodiques au bénéfice des fonctionnaires et agents peuvent par conséquent tenir lieu de visite annuelle, à condition que les médecins conseils soient informés des résultats .

Les changements techniques dans le domaine du dépistage, ainsi que l'impact budgétaire, ont amené les Chefs d'Administration, après avis positif du CGAM, à mettre en oeuvre les mesures de rationalisation appropriées :

- 1' une modification du contenu des programmes, actualisés parallèlement à l'évolution des techniques médicales,
- 2' un changement de la rythmicité des examens en fonction des tranches d'âge, elles aussi modifiées, tout'en associant les services médicaux de plus près au suivi d'intervalle ainsi qu'à l'exploitation épidémiologique des résultats.

La nouvelle manière de procéder fera en outre l'objet d'un examen annuel très attentif par les Chefs d'Administration, afin d'en voir l'impact en termes de bénéfices de santé. De nouvelles dispositions seront prises le cas échéant dans trois ans en fonction des résultats obtenus.

Nous vous rappelons que toutes les personnes déjà inscrites seront convoquées au temps utile et que toutes celles non inscrites et désireuses de bénéficier de ces bilans de santé peuvent en faire la demande à tout moment en téléphonant au 295.76.94 ou 295.38.66 pour Bruxelles, au **(4300) 3597 3597** (Parlement Européen) à Luxembourg, ou au 5061 Ispra

La nouvelle périodicité des examens de dépistage est désormais la suivante :

- tous les, 5 ans avant 40 ans,-
- tous les 3 ans entre 40 et 59 ans,
- tous les 2 ans à partir de 60 ans.

Quant au suivi annuel d'intervalle, il sera assuré moyennant des fiches de risque qui seront mises à Jour à l'occasion de la visite annuelle, qu'il vous est loisible, nous vous le rappelons, de passer soit auprès du médecin conseil de l'Institution soit auprès de votre médecin traitant. Cette dernière possibilité ne vaut pas pour le personnel sous tutelle sanitaire obligatoire de l'institution en raison de risques professionnels spécifiques .

Votre attention est particulièrement attirée sur le programme remanié de dépistage en faveur des enfants. Voir en annexe les fac-similés détaillés des différents programmes et des fiches de risque.

Il convient encore de noter que si les examens de dépistage sont facilement accessibles aux sièges de Bruxelles, Luxembourg et Ispra, des négociations sont en cours dans les capitales communautaires où ce dispositif ne fonctionne pas encore.

Quant aux personnels excentrés et à leurs familles, des solutions de rechange pragmatiques leur seront proposées et les renseignements peuvent être obtenus en téléphonant également à Mme LOPERA au 295.76.94 ou 295.38.66 à Bruxelles au (4300) 3597 (Parlement Européen) à Luxembourg, ou au 5061 Ispra .

**Annexes** : fac-similés des programmes et des fiches de risque.

(1)

Bruxelles

- **Academisch Ziekenhuis VUS**, Laarbeekiaan 101 - 1090  
Bruxelles - Tel. 477.55.00,
- **Clinique Générale St Jean**, Rue du Marais 104 - 1000  
Bruxelles-Tel. 221.91.11,  
**Clinique de l'Europe**, Square Marie Louise 59 - 1040  
Bruxelles - Tel. 230.82.50,  
**Médicis**, Avenue de Tarvuren 251 - 1150 Bruxelles - Tel.  
762.50.44,  
**Medicare Louise**, Avenue Louise 249 - 1050 Bruxelles - Tel.  
647.48.65,  
**Saint Michel**, Rue de Lantsheere 19 - 1040 Bruxelles - Tel.  
739.07.11,  
**ULB-ERASME-ASSUBEL**, Quai aux Pierres de Taille 16 - 1000  
BRUXEL-LES - Tel. 214.75.51,  
**Clinique du Parc Léopold**, Rue Froissart 38, 7e étage, 1040  
BRUXELLES - Tel. 287.57.60,  
**Preventicare**, Avenue de Broqueville 32 - 1200 BRUXELLES -  
Tel. 771.16.44,  
**Saint Luc**, Avenue Hippocrate 10 - 1200 BRUXELLES - Tel.  
764.19.02.

Autres lieux d'affectation

Encore en discussion, nous publierons ultérieurement une liste des centres retenus .

Les autres langues seront publiées ultérieurement .

REGIME COMMUN D'ASSURANCE MALADIE  
DES COMMUNAUTES EUROPEENNES

R.C.A.M. et Senrice\* médicaux  
Examen\* de dépistage

Nom et prénom du bénéficiaire : .....

Nom et prénom de l'affilié : .....

N° personnel : .....

*LES EXAMENS PROPOSES ETANT FACULTATIFS, IL EST POSSIBLE DE RENONCER A L'UN D'EUX.  
MAIS TOUT EXAMEN COMPLEMENTAIRE SERA A LA CHARGE DU PATIENT*

**PROGRAMME DE DEPISTAGE FEMMES**

**N° 1**

**moins de 40 ans  
périodicité: tous les 5 ans\***

**1. Examen clinique**

et acuité visuelle

**2. Radiographies des poumons face et profil**

seulement sur indication médicale motivée

**3. Examens de laboratoire**

- Examen de sang:

vitesse de sédimentation  
globules blancs  
formule leucocytaire  
globules rouges  
plaquettes  
hémoglobine  
fer sérique  
glycémie  
cholestérol tôt. - HDL-LOL  
triglycérides  
acide urique  
urée  
créatinine  
SGPT, SGOT (ALT, AST)  
gamma GT  
HBsAg, Anti HBc  
test ! VDRL par immunofluorescence  
test HIV (offert sur base consensuelle)

- Examen des urines:

albumine, glucose, recherche de sang  
+ ex. microscopique

- Maladies tropicales: anticorps falciparum, schistosomiase, amibiase et anticorps s de l'HBV.  
examen **parasitologique** des selles (examen direct et enrichissement)

**Ces examens sont réservés aux personnes affectées dans les pays à climat tropical.**

**4. Electrocardiogramme au repos**

**5. Examen gynécologique**

- cytologie du col utérin et colposcopie
- examen clinique des seins
- **mammographie uniquement s'il y a une Indication médicale motivée**

**6. Rapport de synthèse**

(mise à jour Fiche de risque)

\* Excepté point 5, examen gynécologique lequel est prévu annuellement.

FAC-SIMILE

REGIME COMMUN D'ASSURANCE MALADIE  
DES COMMUNAUTES EUROPEENNES

BUREAU CENTRAL  
Eunim» de dépistage

Nom et prénom du bénéficiaire : .....

Nom et prénom de l'affilié ; .....

N° personnel : .....

LES EXAMENS PROPOSES ETANT FACULTATIFS, IL EST POSSIBLE DE RENONCER A L'UN D'EUX,  
MAIS TOUT EXAMEN COMPLEMENTAIRE SERA A LA CHARGE DU PATIENT

**PROGRAMME DE DEPISTAGE FEMMES**

**N° 2**

**Périodicité de 40 à 59 ans: tous les 3 ans\***  
**Périodicité à partir de 60 ans: tous les 2 ans\***

**1. Examen clinique**

**2. Examen ophtalmologique complet**

Acuité visuelle ou étude de la correction (sans prescription de verres)

- Fond d'oeil:
- Tonométrie

**3. Examen O.R.L. complet**

(Laryngoscopie directe par fibroscopie uniquement si l'indirecte s'avère impossible).

**4. Radiographie des poumons face et profil**  
seulement sur indication médicale motivée

**5. Examen de laboratoire**

- Examen de sang:
  - vitesse de sédimentation
  - globules blancs
  - formule leucocytaire
  - globules rouges
  - plaquettes
  - hémoglobine
  - fer sérique
  - glycémie
  - cholestérol tot. - HDL-LDL
  - triglycérides
  - acide urique
  - urée
  - créatinine
  - SGPT, SGOT (ALT, AST)
  - gamma GT
  - phosphatases alcalines
  - potassium
  - HBsAg, Anti HbC
  - test E VDRL par immunofluorescence
  - test HIV (offert sur base consensuelle)
  - électrophorèse des protéines sériques (à partir de 50 ans)
- Examen des urines:
  - albumine, glucose, recherche de sang
  - + ex. microscopique
  - Recherche de sang dans les selles (3 jours de suite)
- Maladies tropicales: anticorps falciparum, schistosomiase, amibiase et anticorps s de l'HBV.  
examen **parasitologique** des selles (examen direct et enrichissement)  
**Ces examens sont réservés aux personnes affectées dans\* les pays à climat tropical.**

\* Excepté point 8. examen gynécologique lequel est prévu annuellement.

FAC-SIMILE

**6. Examen cardiovasculaire**

- électrocardiogramme au repos
- électrocardiogramme d'effort: cyclo-ergomètre (seulement s'il y a des facteurs de risque)

**7. Rectosigmoïdoscope**

(une colonoscopie totale de référence est conseillée entre 45 et 50 ans;  
personne à risque familial: contrôle tous les 3 ans).

**8. Examen gynécologique**

- cytologie du col utérin et colposcopie
- examen clinique des seins
- mammographie: Périodicité du check-up, tous les 2 ou 3 ans.

**9. Echographie abdominale et des reins**

Un seul examen de référence entre 45 et 50 ans et après 50 ans, selon la périodicité du programme.

**10. Rapport de synthèse**

(mise à jour Fiche de risque)

REGIME COMMUN D'ASSURANCE MALADIE  
DES COMMUNAUTES EUROPEENNES.

BUREAU CENTRAL  
Examens de dépistage

Nom et prénom du bénéficiaire : .....

Nom et prénom de l'affilié : .....

N° personnel : .....

*LES EXAMENS PROPOSES ETANT FACULTATIFS, IL EST POSSIBLE DE RENONCER A L'UN D'EUX,  
MAIS TOUT EXAMEN COMPLEMENTAIRE SERA A LA CHARGE DU PATIENT*

**PROGRAMME DE DEPISTAGE HOMMES**

**N° 3**

moins de 40 ans

périodicité: tous les 5 ans

**1. Examen clinique**

et acuité visuelle

**2. Radiographies de\* poumons face et profil**

seulement sur indication médicale motivée

**3. Examens de laboratoire**

- Examen de sang:

vitesse de sédimentation  
globules blancs  
formule leucocytaire  
globules rouges  
plaquettes  
hémoglobine  
glycémie  
cholestérol tot. - HDL-LDL  
triglycérides  
acide urique  
urée

créatinine  
SGPT, SGOT (ALT, AST)

gamma GT

HBsAg, Anti HbC

test Z VDRL par immunofluorescence

test HIV (offert sur base consensuelle)

- Examen des urines:

albumine, glucose, recherche de sang  
+ ex. microscopique

- Maladies tropicales: anticorps falciparum, schistosomiase, amibiase et anticorps s de l'HBV.  
examen **parasitologique** des selles (examen direct et enrichissement)

**Ces examens sont réservés aux personnes affectées dans les pays à climat tropical.**

**4. Electrocardiogramme au repos**

**5. Rapport de synthèse**

(mise à jour Fiche de risque)

FAC-SIMILE



REGIME COMMUN D'ASSURANCE MALADIE  
DES COMMUNAUTES EUROPEENNES

**BUREAU CENTRAL**  
**Examens de dépistage**

Nom et prénom du bénéficiaire : .....

Nom et prénom de l'affilié ; .....

N° personnel : .....

*LES EXAMENS PROPOSES ETANT FACULTATIFS, IL EST POSSIBLE DE RENONCER A L'UN D'EUX,  
MAIS TOUT EXAMEN COMPLEMENTAIRE SERA A LA CHARGE DU PATIENT*

**PROGRAMME DE DEPISTAGE HOMMES**  
**N° 4**

**Périodicité de 40 à 59 ans; tous les 3 ans**  
**Périodicité à partir de 60 ans: tous les 2 ans**

**1. Examen clinique**

- y compris examen de la prostate par T.R. à partir de 50 ans.

**2. Examen ophtalmologique complet**

Acuité visuelle ou étude de la correction (sans prescription de verres)

- Fond d'oeil:
- Tonométrie

**3. Examen O.R.L. complet**

(Laryngoscopie directe par fibroscopie uniquement si l'Indirecte s'avère impossible).

**4. Radiographie des poumons face et profil**

seulement sur indication médicale motivée

**5. Examen de laboratoire**

- Examen de sang:

- vitesse de sédimentation
- globules blancs
- formule leucocytaire
- globules rouges
- plaquettes
- hémoglobine
- glycémie
- cholestérol tot. - HDL-LDL
- triglycérides
- acide urique
- urée
- créatinine
- SGPT, SGOT (ALT, AST)
- gamma GT
- phosphatases alcalines
- potassium
- HBsAg, Anti HBc
- test à VDRL par immunofluorescence
- test HIV (offert sur base consensuelle)
- électrophorèse des protéines sériques (à partir de 50 ans)
- PSA à partir de 50 ans

- Examen des urines;

- albuminé, glucose, recherche de sang
- + ex. microscopique

- Recherche de sang dans les selles (3 jours de suite)

- Maladies tropicales; anticorps falciparum, schistosomiase, amibiase et anticorps s de l'HBV.  
examen **paratologique** des selles (examen direct et enrichissement)

**Ce> examen> <ont réérvé> aux personne> affectées dan> le> pays a climat tropical.**

FAC-SIMILE

**6. Examen cardiovasculaire**

- électrocardiogramme au repos
- électrocardiogramme d'effort: cyclo-ergomètre (seulement s'il y a des facteurs de risque)

**7. Rectosigmoidoscope**

(une colonoscopie totale de référence est conseillée entre 45 et 50 ans;  
personne à risque familial: contrôle tous les 3 ans).

**8. Echographie abdominale et des reins**

Un seul examen de référence entre 45 et 50 ans et après 50 ans, selon la périodicité du programme.

**9. Rapport de synthèse**

(mise à jour Fiche de risque)

REGIME COMMUN D'ASSURANCE MALADIE  
DES COMMUNAUTES EUROPEENNES

BUREAU CENTRAL  
Examen de dépistage

Nom et prénom du bénéficiaire : .....

Nom et prénom de l'affilié : .....

N° personnel : .....

LES EXAMENS PROPOSES ETANT FACULTATIFS, IL EST POSSIBLE DE RENONCER A L'UN D'EUX,  
MAIS TOUT EXAMEN COMPLEMENTAIRE SERA A LA CHARGE DU PATIENT

## PROGRAMME DE DEPISTAGE ENFANTS

### 1. De 0 à 5 ans

- examen annuel par médecin-spécialiste
  - *percentil* poids/taillie
  - vérification des vaccinations avec éventuelle mise à jour

#### à l'âge de 4 ans

- examen additionnel de l'audition par otorhinolaryngologue et un examen ophtalmologique par un ophtalmologue
- rapport de synthèse au médecin traitant

### 2. De 6 à 16 ans

- examen dentaire annuel avec rapport au dentiste traitant
- pour les enfants vivant hors communauté (pays A.C.P. ou pays hors communautés, à développement sanitaire non comparable avec celui des pays membres)
- jusqu'à l'âge de 14 ans: examen annuel par pédiatre
- à 15 ans et à 16 ans: examen par pédiatre ou médecin pour adultes (selon le choix des parents)

### 3. Examen de laboratoire:

- pour les enfants vivant dans les pays A.C.P.

#### A partir de l'âge de 3 ans:

- *Examen des selles:*
  - examen direct
  - enrichissement (culture)
- *Hématologie:*
  - fer sérique
  - reticulocytes
  - acide folique
- *Ions:*
  - calcium
  - phosphore
- *Sérologies:*
  - IGM pour l'hépatite A
  - antigène s et anticorps s de l'hépatite B
  - anticorps de l'ambiase
  - anticorps de la schistosomiase

Remarque: Il va de soi que les anticorps une fois apparus et stabilisés ne seront pas répétés à l'aveuglette tous les ans, puisqu'il en sera tenu compte dans le suivi.



## MEDECINE PREVENTIVE

### Fiche de Risque\*

Nom : ..... Prénom : .....

Date de naissance : ..... Sexe : ..... Nationalité : .....

(Numéro personnel).....

### I. RISQUE FAMILIAL

1. Cardiovasculaire			2. Cancer		
Dyslipidémies			Colorectal		
Hypertension artérielle			Sein		
Diabète			Autres		
Maladies coronaires					
Ictus					
Pathologies neuro-psychiatriques					
Autres					

### II. RISQUE PERSONNEL

Tabac			Contraceptifs hormonaux Nulliparité		
Alcool			Modus vivendi (voyages, HIV)		
Drogues			Autres		

\* La Fiche de Risque ne remplace pas le dossier médical dont elle fait partie intégrante, elle sert uniquement pour établir un programme de dépistage individuel.

	Connu depuis	Spécifications
Dyslipidémies		
Hypertension artérielle		
Diabète		
Hyperuricémie		o goutte o Lithiase rénale
Surcharge pondérale		
Facteurs favorisant l'ostéoporose *		
Autres		

\* p. ex.: ménopause précoce, maigreur, peau claire, tabac, alcool, carence alimentaire (calcium, protéines)

### III. RISQUE PROFESSIONNEL

	Connu depuis	Spécifications

#### IV. ANTECEDENTS MEDICAUX

	Date	Spécifications
Hépatites		
Tuberculose		
Maladies tropicales		
Autres		
Maladies cardiovasculaires		

Opérations chirurgicales	Date	Spécifications
Allergies		
Médication en cours		

Date: .....

Signature du patient .....

Signature du médecin .....

Mise à jour	Date	Risque familial

Mise à jour II	Date	Risque personnel
<b>I</b>		

Mise à jour 111	Date	Risque professionnel

Mise à jour IV	Date	Antécédents médicaux

Risque(s) majeur(s):